vaille dans des locaux spacieux, bien éclairés, bien aérés, bien chauffés, et grâce à l'emploi de machines les plus perfectionnées, ils n'auraient pas trouvé de bénéfis ou des philanthropes, comme au temps des machines à bras et des ateliers trop petits.

Une autre cause de supériorité des filateurs belges sur nous, c'est la rapidité avec laquelle ils livrent; cela tient à ce qu'ils ne sont point limités pour les heures de travail. On travaille jour et nuit quand on veut, et sans qu'il soit nécessaire d'obtenir permission des autorités; il suffit que patrons et ouvriers soient d'accord. Cela semble bien naturel, en effet, et quant à nous, nous déplorons qu'on veuille réglementer ces sortes de choses et ne point laisser une liberté absolue aux uns et aux autres. Trop souvent, nous sommes obligés, par suite de chômage, de réduire les heures de travail pour qu'on ne nous permette pas, lorsque l'occasion s'en présente, de regagner un peu de temps perdu. Il faut se souvenir que les ordres maintenant n'arrivent plus qu'au dernier moment, et avec la condition expresse de livrer dans un très bref délai.

Nous faudra-t-il donc, en les refusant, perdre l'occasion, pour les patrons comme pour les ouvriers, d'acquiter l'arriéré ? Nous faudra-t-il voir le travail, que nous pouvions si bien faire, passer à l'étranger ? Car il ne faut pas se le dissimuler, un fabricant pressé de son fil ou un négociant pressé de son étoffe, sachant qu'il n'y a pas d'entraves au travail dans un pays voisin, lui passera ses ordres de préférence, même à prix plus élevé.

Un client du Nord écrivait à l'un de nous, le 21 mars dernier, en plein chômage :

« M.X... m'a prié de vous exprimer le regret » qu'il a éprouvé de ne pouvoir vous faire » prendre part à la première mise en œuvre » dont il était trop pressé. »

Qu'on réglemente le travail des mineurs, fort bien : mais vis-à-vis des majeurs, nous ne le comprenons pas, cela nous paraît anti-libéral et anti-industriel, car cela peut avoir pour conséquence, ainsi qu'on vient de le voir, la suppression du travail.

Se référant à ce qui précède, la chambre syndicale des filateurs de laine conclut en exprimant les vœux suivants :

1° Qu'il ne soit donc pas fait de nouveaux traités de commerce avant l'expiration de ceux en cours. Qu'on consulte, le moment venu, les chambres syndicales et les chambres de commerce. Qu'on supprime la clause de la nation la plus favorisée ;

2° Que dans la mesure du possible, les tarifs douaniers soient sensiblement relevés pour tous les articles fabriqués en France ;

3° Que les Compagnies de chemin de fer réduisent sensiblement leurs tarifs de petite vitesse, en sorte qu'ils soient les mêmes que ceux des Compagnies étrangères, afin de ne pas favoriser indirectement nos concurrents ;

3° Que la loi sur les heures de travail soit une loi de liberté absolue pour tous les majeurs, réglementant seulement le travail des mineurs.

Bulletin météorologique. — *Paris, le 5 juillet.* — La pression barométrique est de 766 à Nice; 771 à Brest; 768 à Dunkerque. — Baisse de 4mm à Stornoway, 2 à Nice; hausse de 2 sur nos côtes et sur l'Océan. — Temps probable : vent d'entre ouest et nord, ciel beau. — Température chaude.

FOIRE AUX PLAISIRS

Aspect général

Comment louer encore les organisateurs de la foire aux plaisirs de Roubaix ?

Chaque année, nous admirons leur dévouement, leur zèle infatigable, les prodiges qu'ils accomplissent, et chaque année notre admiration grandit en raison de la persistance de l'effort et des résultats obtenus.

En entrant dans le parc délicieux de M. Pierre Catteau, on est pris par un charme indéfinissable.

Vainement on s'est extasié antérieurement devant les hautes futaies de ce jardin si bien dessiné, devant la rareté des plantes et l'admirable ordonnance des corbeilles et massifs, il faut s'extasier encore. Vainement les cordons de gaz et de verres de couleur, les multitudes de lanternes vous rappellent la fête précédente, on attend impatiemment la nuit, qui nous ramènera ce féerique éblouissement.

Nous ne redirons pas ce que l'on sait déjà, de ce que tout Roubaix a vu, sur les dispositions de la fête. C'est le même cadre que l'an dernier. C'est ce kiosque merveilleux de légèreté jetant ses lignes blanches et délicates sur le fond vert du jardin; ce sont les pyramides de verres, les comètes suspendues à des hauteurs vertigineuses. C'est Neptune et Méphistophélès dont le succès ne diminue pas. C'est, en plein vent, les boutiques, les petits chevaux, les buvettes, les restaurants, les cirques, les baraques ! C'est, éparpillées dans les allées, depuis la porte d'entrée jusqu'au fond du parc, des jeunes filles charmantes en toilettes adorables, vous offrant des fleurs avec une grâce qui ne permet pas de résister.

Ce sont des clowns nègres en superbe habit bleu, ce sont de petits marmitons, des enfants, des jeunes gens, vous offrant bonbons, chopes, cigares et allumettes. Pendant que sur le kiosque de magnifiques concerts sont exécutés, on entend les joyeux appels de la musique du cirque et des autres baraques.

Tout est disposé pour porter le public à la gaieté le plus exubérante, mais le ciel est lourd, gris, on sent comme une tentation de pluie dans l'air et c'est sans doute à cela qu'il faut attribuer le calme relatif de l'après-midi.

Dans le fond du jardin, derrière la grotte de Méphistophélès, on remarque, en fer forgé, la silhouette de la partie supérieure du beffroi de Comines.

Malheureusement, les vitraux qui doivent fermer cette charmante réduction, ne sont pas encore posés et l'on ne peut se faire une idée complète de cette reproduction, qui sera une des parties les plus imprévues du jardin de M. Pierre Catteau.

Il nous a semblé que, dans l'après-midi, le public très considérable cependant, n'était pas aussi nombreux que l'an dernier.

De deux à six heures, les enfants du collège, les enfants de Marie et les orphelines des ouvroirs, ont assisté à la fête.

Les boutiques

Dans l'allée de marronniers, on a disposé une série de charmantes boutiques, devant lesquelles les chalands se pressent en foule.

Un peu moins nombreuses que l'année dernière, elles sont tenues avec autant de grâce que de distinction par d'élégantes dames et de ravissantes jeunes filles appartenant au meilleur monde de Roubaix. Les toilettes un matin crème ou rose tendre s'y marient aux costumes bleu d'azur et jaune paille.

On ne vit jamais marchandes d'une amabilité plus exquise. Quand un promeneur se montre trop rébarbatif et que son obole est trop lente à venir, une petite moue adorable lui signifie ses devoirs, et il se hâte bien vite de réparer sa faute en payant largement quelque bibelot.

Des gentlemen d'une courtoisie irréprochable font la réclame avec un zèle qui ne se rebute jamais. Pas moyen de refuser quand on vous invite si poliment à vous munir de cigares, à vous offrir un porte-mine, à acheter des vêtements qui feront la joie des enfants pauvres et dont la confection a coûté aux dames les plus aimables des prodiges d'adresse et de patience.

Cette allée est naturellement la plus fréquentée de la foire : chacun participe selon ses moyens à cette vente de charité. Il n'y a pas jusqu'aux jeunes filles des ouvriers et des orphelinats, et aux bonnes religieuses, qui ne veulent, elles aussi, emporter un petit souvenir de la fête.

Une visite en détail à chaque boutique nous laisse charmés et ravis de ce que nous y voyons.

***

La première boutique qui s'offre à nos yeux est un joli petit pavillon tendu de rouge, où Mme Justin Ruffelet, par une attention dont on ne saurait trop lui savoir gré, vend des layettes et des vêtements pour les enfants pauvres.

Tout s'y trouve, depuis de mignons petits bas, jusqu'à de frais et gentils costumes qu'un baby riche serait loin de dédaigner. Les mouchoirs, les serviettes, les fichus, les bonnets blancs comme la neige, tout cela est exposé avec une méthode et un goût qui font le plus grand honneur à l'organisatrice.

On ne fait pas mieux dans un magasin de premier ordre. Ajoutez à cela un « boniment » débité avec beaucoup de délicatesse et une ardeur infatigable.

Aussi, dimanche, les ventes ont été nombreuses, et bien des enfants pauvres, habillés et équipés comme des princes, bénissent du fond de leur innocent petit cœur, les femmes charitables dont les doigts de fée ont confectionné tant de choses, jolies et utiles.

***

Faïences, porcelaines, bibelots chinois, japonais et indiens, orfèvrerie, bijouterie, tels sont les objets que vendent, dans une boutique voisine, à la structure orientale, Mmes Toulemonde-Dazin et Henri Toulemonde. Elles sont aidées dans leur tâche par un groupe de jeunes filles dont les gracieuses toilettes crême attirent tous les regards. Dans l'allée, M. Mulliez ne cesse de déployer la plus louable entrain pour appeler les acheteurs, et le succès récompense amplement ses efforts.

Chacun s'arrête devant ces vases aux formes originales, ces plats méritant de faire le bonheur des collectionneurs, ces coupes, ces statuettes représentant quelque hideux Bendha ou quelque antique divinité de la mythologie du Japon. On admire une adorable cage en bois, cenieur chamois, et, en la voyant, on souhaiterait presque de devenir oiseau pour y être emprisonné.

Notons aussi des bracelets, des chaînes de montre, des giletières, des pendants d'oreille. Il y a là de quoi satisfaire tous les goûts, et c'est à la portée de toutes les bourses.

***

Voici le *Bazar*, qui a obtenu tant de succès l'an dernier. Plus vaste, mieux fourni, il est sous la direction de Mme Delfosse-Motte, qui préside à tout un essaim de vendeuses aussi dévouées qu'engageantes. Ce sont Mmes Boulenger, Leburque-Cemerre, Mlles Delfosse, Florin, Ferrier, Bonnel et Wibaux.

Tout ce que contient le mieux garni des bazars est là, à votre disposition. Pour des prix modérés, vous pouvez vous payer le luxe d'un excellent porte-cigare, d'une coquette épingle de cravate, ou provoquer un ineffable sourire sur le riant visage de vos enfants en leur bourrant les mains et les poches des jouets les plus variés. A recommander surtout un éléphant blanc comme on n'en trouve dans aucun magasin de jouets.

Cette boutique est installée avec une véritable élégance ; un cordon demagnifiques lanternes japonaises lui donnera, ce soir, un aspect éblouissant.

***

Auprès du *bazar*, une dame offre à tous les passants des billets de tombola. Le lot est une très confortable voiture de jardin, en osier, d'une blancheur réjouissante. Bien des personnes se la disputeront, car cette dame déploie tant d'amabilité, qu'il est impossible de ne pas lui prendre un billet. Ce n'est que vingt sous, ce n'est vraiment pas cher.

***

Quel est ce pavillon à colonnades en bois de liège enguirlandées de branches de lierre et surmonté d'un faîte rustique du plus curieux aspect ?

C'est le salon des *Nègres blancs*.

Trois nègres, au visage du plus bel ébène, superbement costumés en incroyables, habit en velours bleu à boutons de métal, culottes noires, parsemées de fleurs, bas noirs, souliers à boucles et d'une longueur démesurée, parlent un jargon créole des plus amusants : ce sont MM. Chatteleyn, Selosse et Alfred Dubar.

Ces gentilshommes africains ne vendent rien ; chez eux, on affronte le sort. Un tourniquet décide si vous gagnez du pain d'épice, du chocolat ou d'autres menues friandises. La partie ne coûte que vingt centimes : allez donc vous en priver.

Dans un coin du *salon*, un jeu d'adresse est installé ; les enfoyer sont des pigeons, de fort beaux pigeons aussi gros que des ramiers et qui roucoulent dans un panier enrubanné aux couleurs nationales.

Le *Salon des nègres blancs* jouit d'un vif succès, et les intelligents jeunes gens qui en ont eu l'initiative le méritent bien.

***

Si nous quittons cette allée, nous trouvons, non loin de la grotte, le *Kiosque des Fleurs*.

Impossible d'imaginer quelque chose de plus gai, de plus élégant et de plus gracieux à la fois, que ce pavillon où Mmes Julien Lagache, Alfred Motte et Léon Motte, et Mlles Lagache et Motte, distribuent à qui en veut des bouquets de toute beauté.

C'est une réédition, dans nos froides contrées du Nord, de cette fête des fleurs qui est un des principaux attraits de Nice.

Un parfum enivrant s'exhale de cette odorante exhibition, d'une richesse incomparable. C'est un fouillis de roses, d'œillets, d'étamines, de pensées, de jasmins, de tout ce qui fait le charme des jardins et de la nature.

A la porte, M. Alfred Motte, avec une courtoisie et un dévouement qui n'ont pas leur égal, offre aux promeneurs le contenu d'un panier de roses et d'œillets. Personne ne passe devant le kiosque sans accepter une fleur des mains de M. Alfred Motte.

A noter deux belles couronnes suspendues aux coins du pavillon.

***

Enfin, dans la partie opposée du jardin, à côté du restaurant du *Lion d'Or*, le *Jeu des Petits-Chevaux*, retient beaucoup de monde. Il est dirigé par Mmes Bossut-Plichon et Georges Heyndrickx et Léon Wibaux ; de vaillants jeunes gens, MM. Léon Cateaux, Eugène Mathon, Joseph Wibaux et Edouard Defrenne, assistent ces dames.

Pavillon très élégamment construit. Une tenture jaune et noire abrite une foule de jolis objets de fantaisie : éventails, paravents chinois, cristaux, émaux, boîtes à bonbons, cannes, encriers, etc.

Un tableau de Mlle Crenan, une nature morte (bouquet de fleurs) garnit le fond de la boutique ; il est exposé comme lot de tombola ; M. Georges Heyndrickx se chargeait, avec une assiduité sans pareille, de placer les billets. A dix heures, huit cents étaient déjà pris.

Jusqu'à la fin de la soirée, la foule s'est pressée autour de ce tir, installé à l'imitation de ceux des villes d'eaux.

Buffets et buvettes

Les restaurants, buffets, buvettes ne manquent pas.

Ils sont disséminés un peu partout et toujours à portée du promeneur.

Dans l'allée des boutiques, voici d'abord la buvette de M. Voldemar-Lestienne et de Mme Louis Toulemonde. C'est une espèce d'auvent, abrité derrière, garni de rouge sur fond crême et décoré de grands vases chargés de fleurs.

Tout à côté se trouve la friture Cokia, tenue par Mlles Chateleyn et Rotru. C'est une sorte de gloriette dans le goût de celle des guinguettes de faubourg, desjeunes marmitons y font le service.

Plus loin, dans la même allée, c'est la taverne française, où M. Louis Ferrier débite une excellente bière de Mazingarbe, offerte par M. Norbert Lefebvre.

Dans l'allée des marronniers, en face du beffroi, la buvette au rabais de MM. Georges Pattyn, Louis Durier et Dusaussois vend des quantités de chopes à 15 centimes.

Près du Cirque, voici l'hôtellerie du Lion de Flandre, tenue par Mme Devémy. Cet établissement est d'une rare coquetterie.

D'abord, le fronton, peint très habilement, mérite un éloge, il est orné d'une adorable petite lanterne en fer forgé.

Toute la façade, du goût le plus exquis, rappelle les couleurs belges. L'intérieur, très bien achalandé, est charmant, avec ses lustres et ses cordons de feuillage : mais la merveille de cet établissement, c'est la plus idéale petite maison flamande qui se puisse imaginer et qui a été installée tout au fond.

Figurez-vous d'abord une très coquette cheminée flamande, dont les montants, XVe siècle, en pierres de Soignies, sont surmontés d'une espèce de dessus de dressoir formant manteau de cheminée.

Au milieu une table de vieux chêne, aux riches sculptures et d'un goût parfait, des escabeaux assortis et enfin, contre les murs, meubles et bahuts qui rappellent les bonnes époques.

La table, les escabeaux et les montants de pierre de la cheminée ont été prêtés par Mme Constantin Descat; les autres meubles ont été confiés par des marchands.

Dans cet intérieur ravissant, on fait la gaufre poliche, que débite une jeune fille dans le plus charmant des costumes : jupe rouge, béguin tuyauté en éventail, mouchoir croisé sur la poitrine, pendants d'or, de dix centimètres de long ! Enfin, une vraie résurrection. C'est original et délicieux !

Au restaurant du *Lion d'Or*, de jolies chaînettes et pendeloques de cristaux ornent la façade. L'emménagement est bien entendu, les tentures rouges et crêmes font bon effet et Mmes Réquillart-Bulteau et Réquillart-Scrépel n'auront certainement qu'à se louer du nombre de convives qui s'asseiront à leurs petites tables.

Très luxueux, le restaurant de la *Terrasse*, tenu par MMmes Edouard Delfrenne, Willaert et Gantier ; il n'est peut-être pas à la portée de toutes les bourses, mais il y a du monde et il est admirablement tenu et installé.

Au Cirque

Malgré le prix élevé des places — 5 et 10 fr. — les représentations données au cirque d'el signor Cesare Brillantini (M. César Gaydet) ont fait, à partir de quatre heures, de magnifiques recettes.

Les exercices étaient si variés et si nombreux, que, pour ne pas prolonger trop les séances, le spectacle complet a dû être divisé en deux représentations.

Le programme de la première était ainsi composé : voltige avec travail périlleux à la croupière, *l'écuyer Tchouck* (M. Louis Dillies), Regent, cheval dressé en liberté et présenté par *Jack* (M. Georges Willaert) — Bébé, poney salamandre, dressé et présenté par la sonorite Louisa Brillantini (M. Auguste Lefrançois) — *Sir Amy-Ral* (M. Aimé Delfosse) et sa girafe *Antigone* — Haute école par M. *Mauricius* (M. Maurice Bossut) — Exercice à la barre fixe par MM. *Melchi-or* et *Melchi-argent* (MM. Emile Truffart et Léon Lefebvre) — Exercices à cheval par le roi du panneau (M. Georges Willaert), et enfin une entrée par tous les clowns, MM. Lucifer, Gaillette, Giron, Bibi, Brock, Bebo, Bracq (MM. Aimé Delfosse, Albert et Paul Jonville, Louis Dillies, Alphonse Harinkouck, Paul Bonnel et le jeune D'halluin).

Le programme de la seconde séance était composé de quelques numéros du précédent et des exercices de M. D'halluin, dans le *Jockey bruxellois*, — *Paul et Virginie*, cochons dressés EN LIBERTÉ ! ! ! et présentés par M. Paul Catteau ; — Voltige par M. Alphonse Harinkouck, et enfin les trois étalons trakènes, présentés par M. Jack, déjà nommé.

Tous ces messieurs méritent de très vifs éloges pour la façon dont ils ont exécuté les exercices que nous venons d'énumérer; quelques-uns même ont droit à une mention toute spéciale, mais, comme la bonne volonté était égale chez chacun d'eux, nous tenons à les féliciter tous et nous comprenons dans ces félicitations les *écuyers administrateurs*, MM. Gaydet, Alexandre Vinchon, Alfred Scrépel, Paul Bossut et Georges Florin.

L'orchestre était dirigé par M. Jean Dubar ; c'est dire qu'on a entendu de la musique qui, heureusement, n'rappelait en rien celle du cirque forain.

Au Polyorama

MM. Cléty, Six et Wallet, avaient organisé, dans l'avenue des Bazars, un polyorama fantastique qui n'a pas désempli.

Voici la nomenclature des vues que, sous les effets merveilleux de mécanisme et de perspective, et sous l'action de la lumière *électrico-ophydrique* ! ! ! ces messieurs ont fait passer sous les yeux de leurs nombreux visiteurs :

I. — La terre vue de la Lune. — Une Puce grossie cent mille fois. — Les Jardins particuliers du Pape au Vatican. — Vue de Jérusalem au clair de lune. — Notre-Dame de Paris pendant le jour et la nuit. — Intérieur et messe de minuit. — L'abbaye de Melrose. — Fantômes et hiboux. — Procession de moines à la Grande-Chartreuse. — Croquemitaine à la recherche des méchants garçons. — Les Surprises d'un astronome.

II. — Le Rêve d'un chasseur. — Dormeur avalant des souris. — Est-ce un pâté de lièvre ou de chat ? — Nouvelle méthode d'engraissement. — La vache à l'abreuvoir. — Départ d'un navire. — La revue des pompiers à Fouilly-les-Oies. — L'incendie; Arrivée des secours; Sauvetage; Héroïsme des pompiers. — Le moulin. — La neige. — La nuit. — Le village sous la neige. — L'amiral Courbet sur le vaisseau « le Bayard » à Sheipoo: Départ des torpilleurs; Effet de lune; Le navire sous vapeur.

Les projections ont réussi à merveille et c'était plaisir d'entendre les enfants pousser des exclamations de frayeur à la vue de *Croquemitaine*, ou de surprise quand paraît la *puce* grossie cent mille fois.

Aux Folies Dramatiques

Ici M. Souxdorf a trouvé moyen de créer du neuf : *La Fête des Mitrons*.

Nous ne présenterons pas M. Souxdorf : l'an dernier, il s'est fait une réputation colossale dans le boniment. Personne n'excelle plus que lui à débiter les *bagatelles de la porte*, et à attirer le public en face de ses trétoeaux.

Mais nous avons des sujets nouveaux à faire connaître. M. Versavel, chef des mitrons; MM. Charles Schotte, Adolphe Tiberghien, Alfred Cocheteux, Alfred Renard, mitrons, et enfin Georges Delcroix le petit marmiton.

Pendant vingt minutes, ces messieurs, vêtus en boulangers au pétrin, chantent, dansent, pétrissent, font des poses dites *sujets vivants*, en un mot, jouent la plus curieuse, la plus originale, la plus délirante pantomime qu'il soit possible de représenter. Que ceux qui ne l'ont pas vue dimanche, la vois aujourd'hui, ils nous remercieront de leur avoir donné ce conseil.

M. Hodum, directeur de la *Lyre roubaisienne*, conduisait l'orchestre symphonique. Ici, comme au cirque Brillantini, on faisait de très bonne musique.

LA FÊTE DE NUIT

Les illuminations

L'après-midi avait paru peut-être un peu froide, mais la soirée a été réellement magnifique : elle a dépassé toutes les espérances que l'on pouvait concevoir.

Vers huit heures, le monde est arrivé en foule : à l'entrée, on faisait queue, et les restaurants, désertés jusqu'à ce moment, se sont vus tout à coup une clientèle tellement nombreuse qu'ils ont été absolument pris au dépourvu. A l'hostellerie de Flandre, les provisions étaient à sec au bout d'une heure ; on a été contraint de les renouveler comme on a pu.

Aussi, la foire a eu un caractère de gaîté et d'animation qui lui manquait auparavant.

Au cirque, on s'entassait, on s'étouffait : disons, sans être indiscret, que la recette a atteint 5,000 francs. Les Folies-Dramatiques, le Polyarama, les boutiques n'ont pas eu un moindre succès. Quant à l'illumination des jardins, elle présentait un coup d'œil vraiment féerique.

Les jets puissants de la lumière électrique répandaient un jour artificiel. Sous l'action des cordons de gaz, des feux multicolores, des candélabres en verre dépoli, les feuillages reflétaient mille teintes noires, la grande pelouse avait une apparence voluptueuse d'une expression indéfinissable.

Les comètes, les lampions suspendus aux arbres, les kiosques étincelants de lumière, tout cela produisait un effet magique.

On se serait cru dans un de ces palais enchantés que décrit la sultane des *Mille et une Nuits*.

Au fond du tableau, Méphisto, se détachant en rouge incandescent sur le vert du feuillage, frappait tous les regards par son profil infernal et moulé de main de maître.

A un moment donné, des feux de bengale, habilement disposés, ont éclairé les deux plâtres : Méphisto et Neptune. Aux pieds de ce dernier, l'eau, transformée successivement en rubis et en émeraudes, transportait les imaginations dans un monde idéal.

Le spectacle est alors merveilleux; ce ne sont que des cris d'admiration, des exclamations de surprise des bravos répétés. Les feux de bengale illuminent la grande pièce d'eau, qui devient tour à tour rouge, bleue et verte ; des gerbes d'or semblent sortir des bosquets et des massifs environnants.

C'est un embrasement qui vous éblouit.

La pensée se reporte alors, avec un respectueux enthousiasme, vers celui qui est l'âme de toutes ces merveilles, celui que l'on peut nommer, à juste raison, le bon génie de la bienfaisance roubaisienne.

Les concerts

La *Concordia*, pendant l'après-midi, et la *Fanfare Delattre*, pendant toute la soirée, ont joué les morceaux les plus choisis de leur répertoire.

Nous avons entendu l'*Aimée*, *En attendant*, la *Tramway*, avec accompagnement de sifflets, et un pas redoublé *Cavalerie*, par la *Concordia*.

La *Fanfare Delattre* a joué un allegro militaire, la valse *Poète et Paysan*, l'ouverture d'*Hérodiade*, de Massenet, une polka pour piston, l'ouverture de la *Muette*, la *Marche aux Flambeaux*, de M. Victor Delannoy, et enfin un air varié pour tuba par M. Taupe.

Nos lecteurs n'attendent pas de nous un nouvel éloge de ces deux sociétés musicales.

Nous avons vingt fois constaté leurs mérites, et ce serait tomber dans des redites que de louer aujourd'hui un talent consacré. MM. Louis Knorr, E. Petit, les habiles directeurs de ces deux phalanges artistiques, et leurs solistes distingués, nous approuveront certainement.

Le feu d'artifice

Pièces peut-être moins nombreuses que d'habitude, mais toutes de premier choix.

Les [illegible], les lanternes, les [illegible], pétards, chandelles romaines, feux de bengale, ont été ce que sont toujours, chez M. Pierre Catteau, ces pièces d'artifice, souvent banales ailleurs ; mais à côté de ces feux de second ordre, MM. Ruggieri et Jandeau ont produit quelques superbes pièces : la *Salamandre* et le *Clocher de Comines* entre autres.

Cette dernière, surtout, a soulevé un cri d'admiration unanime. On a beaucoup applaudi cette idée de M. Pierre Catteau de fêter aussi brillamment le clocher de sa ville natale.

LA JOURNÉE DE LUNDI

Il y a tout lieu de croire que la journée de lundi obtiendra un succès pour le moins égal à celui de dimanche.

Dès trois heures, les jardins de M. Pierre Catteau reprenaient leur joyeuse animation. L'après-midi était réservée aux enfants des écoles et, certes, ce ne sont pas les visiteurs les moins gais.

L'allée des boutiques est bientôt envahie : toute cette population enfantine se dispute surtout les fraises, que vendent de charmantes petites filles. Oh ! ces fraises, elles font fureur et c'est, en vérité, une friandise excellente, par cette chaleur accablante.

Le temps s'est éclairci depuis hier. Un soleil torride, un ciel azuré, nous promettent une soirée comme on n'osait espérer. Ces pronostics se réaliseront, nous en sommes convaincu, et une foule énorme se pressera, ce soir, à la vente de charité.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'arrêté municipal sur la fête du 14 juillet, ne va pas tarder à paraître, mais il faut s'attendre à ce qu'il soit annulé par M. le préfet du Nord.

Ce magistrat est, on le sait, justement soucieux de l'ordre public à Roubaix.

L'interdiction des processions nous a montré avec quel soin jaloux, il veille sur le repos et sur la tranquillité de cette grande ville.

Une poignée d'individus ont manifesté, il y a trois ans, lors de la procession de la Fête-Dieu.

La police, qui avait ses instructions, a laissé faire. Comment pouvait-on lui demander de conduire au violon un adjoint au maire et des gens qui accomplissaient si évidemment une mission politique et qui n'insultaient le Saint-Sacrement que pour donner un semblant de justification à un arrêté déjà tout rédigé ?

Cette année, vingt-six mille signatures recueillies en quatre jours, demandent le rétablissement des processions iniquement supprimées.

M. le maire de Roubaix, obéissant au vœu public, rapporte l'arrêté antilibéral et hypocrite de 1882.

Mais M. le préfet se souvient des scènes d'il y a trois ans. Bien que les principaux organisateurs de cette comédie aient reçu la récompense de leurs services et que les autres ne soient guère disposés à recommencer. M. le préfet n'est pas moins inquiet : selon lui, le maire a été imprudent, trop libéral et il décide qu'une procession ayant été, en 1882, le prétexte de manifestations tumultueuses, il convient d'enlever à tout jamais la liberté du culte public aux catholiques roubaisiens.

Un magistrat aussi vigilant, qui pousse jusqu'aux limites les plus extrêmes la défense de l'ordre dans les villes de son préfectorat, ne saurait avoir oublié les troubles qui ont éclaté à Roubaix, il y a deux ans, à l'occasion de la fête du 14 juillet.

Ce jour-là, le sang a coulé à Roubaix; l'hôtel-de-ville a été menacé par l'émeute socialiste; la police, qui avait reçu l'ordre de faire son devoir, comme elle avait reçu celui de ne pas le faire lors de la procession de 1882, la police a été repoussée, après avoir été assommée avec entrain, par des Admirateurs ardents, mais logiques, de la prise de la Bastille ; M. le commissaire central, blessé, a été relevé par ses agents sur la Grande-Place. Il a fallu faire venir des troupes, pour préserver l'hôtel-de-ville d'une invasion et pour rétablir l'ordre dans la ville. Pendant toute la nuit, des patrouilles de soldats ont sillonné nos rues, baïonnette au canon.

Ces souvenirs vont se représenter, douloureux et inquiétants, à la mémoire de M. le préfet du Nord, quand il lira l'arrêté du maire de Roubaix organisant la fête du 14 juillet. Il pensera que, cette année, l'approche des élections jette de nouveaux éléments d'agitation dans les couches socialistes, et il pensera, dans sa conscience, qu'il ne convient pas, au milieu de circonstances difficiles, de laisser célébrer, à Roubaix, une solennité qui y a causé, il y a deux ans, des troubles et une émeute aussi lamentables.

L'arrêté de M. le préfet aura pour considérant celui qui a déjà servi à l'arrêté contre les processions : « Considérant, dira-t-il, que la fête du 14 juillet a amené précédemment, dans la ville de Roubaix, de regrettables scènes de désordre, que l'autorité a le devoir d'interdire toute manifestation publique de nature à amener le renouvellement de scènes semblables, etc. etc. »

Cette fois, le considérant sera justifié ; les journaux radicaux blâmeront peut-être la prudence de M. le préfet. Mais qui oserait la trouver excessive, parmi les témoins des scènes du 14 juillet 1882 ?

Mais si, par hasard, M. le préfet ne montrait pas, à propos de la fête prochaine, les alarmes que nous lui avons connues quand il s'est agit des processions, on pourrait croire que ces alarmes manquaient de sincérité, que son considérant n'était qu'un mauvais prétexte; on en conclurait que, pour tracasser les catholiques, les représentants du gouvernement de la République ne reculent pas devant une véritable fumisterie.

Ecole nationale de musique. — Voici les résultats du concours du samedi 4 juillet :

Classe de flûte. — Professeur, M. Knerr : 1er prix avec mention, J.-B. Courrier ; 2e prix, Fernand Bulté. — Accessit, Eugène Bécue.

Classe de hautbois. — Professeur, M. R. Brisy : Prix d'excellence (médaille) Léon Bouffart.

2e classe de clarinette. — Professeur M. Emile Tesse : Accessit, Henri Dervaux.

1re classe de clarinette. — Professeur M. Paul Fournier : 1er prix avec mention, Jules Labitte ; 3e prix, Gustave Delplanque. — Accessit, Paul Véry : accessit, César Meuris.

Classe de cor. — Professeur, M. P.-F. Géminick : Prix d'excellence (médaille), Ivon Boyle ; 1er prix avec mention, Séraphin Boghaert; 3e prix, Jean-Baptiste Quesnoy. — Accessit, Auguste Dubois.

Classe de cornhorn-alto. — Professeur, M. P.-F. Géminick : 1er prix, Jean Debrunfaut.

Fête du 14 Juillet. — M. Toulet a été chargé de l'organisation du concours de chant ; M. Parenthou, des joutes nautiques ; M. Henri Salembier, conseiller municipal, du tâcher de pigeons ; M. Loridant, du concours d'escrime ; M. Delattre, président de la société des Flobertistes, du tir à la carabine Flobert pour les écoles ; M. Glorieux fera une ascension aérostatique, et le feu d'artifice sera fourni par M. De Ser.

Samedi soir, un agent trouvait, à son grand ébahissement, l'affiche suivante placardée sur la porte du jardin de M. Tiers, place du Trichon :

« UN MÉNAGE »

« La Nation	A B C
» La Gloire	F A C
» La Liberté	F M R
» L'armée	D F C
» Les Provinces	C D
» Le Peuple	E (illisible)
» Les Lois	L V D
» Les Juges	H T
» La Ruine	H V
» Les Places	G Q F
» La Rente	R S T

» Voilà ce que nous allons R I T de la République, » car elle va D C D. »

Ce procès du régime opportuniste, qui n'a certainement pas le mérite de la nouveauté, était écrit à la main, et à l'encre noire : le texte de l'affiche a été relevé avec soin et transmis, dimanche, à la Préfecture !

Acte de probité. — Samedi, vers midi, une petite fille de douze ans, la jeune Cécile Rose, a trouvé, rue du Curé, un billet de banque de mille francs qu'elle s'est empressée de porter à son père. Ce brave homme s'est aussitôt rendu au secrétariat de M. le commissaire central. Le bureau était fermé : néanmoins, Rose a voulu attendre jusqu'à deux heures, pour déposer sa précieuse trouvaille entre les mains de la police : ajoutons qu'il a cinq enfants, dont les trois plus âgés sont actuellement sans travail.

Quelques heures plus tard, le billet de banque était remis à M. M..., son propriétaire, qui a tenu à visiter immédiatement la famille Rose et à lui laisser une bonne récompense.

Un fait assez rare, à Roubaix, nous est signalé par l'état-civil : aucune déclaration de décès n'a été faite samedi 4 juin. On constate, d'autre part, depuis quelques jours, une augmentation sensible de naissances. Enfin, le bureau de l'état-civil a enregistré trente-deux publications de mariages.

Une noyée. — Lundi matin, vers neuf heures, on a retiré du canal, au-dessus du pont du Calvaire, le cadavre d'une jeune fille, paraissant âgée de 17 à 18 ans ; deux femmes ont cru la reconnaître pour la nommée Maria Tiberghien, disparue depuis huit jours et dont les parents demeurent rue de l'Epeule, près du bureau de l'octroi.

Le corps a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Une servante, Flore Prouvost, demeurant rue de Lannoy, a été arrêtée samedi, pour fabrication de faux certificats sur son livret de domestique et usage de ces certificats. Cette fille ne sachant pas écrire, avait fait commettre ces faux par sa sœur et s'en était ensuite servie pour se placer dans différentes maisons : elle était, en dernier lieu, chez une cabaretière de la rue de Lannoy. On l'a transférée, hier matin, à la prison de Lille. Sa sœur sera probablement poursuivie pour complicité.

Ecole nationale des arts industriels de Roubaix. — Cours de physique, chimie et manipulations, rue du Collège; professeur : M. A. Béghin.

Lundi 6 juillet, à 2 heures du soir, manipulations; à 3 heures, physique.

Jeudi 9 juillet, à 2 heures du soir, manipulations; à huit heures, chimie.

Cours de l'Histoire de l'art, rue Neuve, 3, au 3e. Professeur : M. Sératski. — Tous les lundis à six heures du soir.

Cours de remettage à l'usage des ouvriers tisseurs; professeur : M. Delplanque. — Tous les dimanches, à 1 h. 1/2 du matin, rue Sébastopol, 43.

Quelques lignes bien intéressantes. — « Nancy, le 10 janvier 1885. — Je souffrais depuis cinq ans de maux d'estomac; mes digestions étaient pénibles; une constipation opiniâtre, une migraine, un malaise général me rendaient la vie détestable. J'avais essayé, sans résultat, beaucoup de remèdes plus vantés les uns que les autres. Depuis que j'emploie vos Pilules Suisses à 1 fr. 50, ma santé s'est améliorée, mes maux sont devenus moins intenses, l'appétit et la gaieté sont revenus. J'ai conseillé vos pilules à plusieurs de mes amis, qui s'en sont bien trouvés. C'est vraiment un remède efficace, peu coûteux, et facile à prendre. Je les conseille à tous ceux qui souffrent, et les engage à ne jamais s'en démunir, car à la première indisposition, on a le remède à côté du mal. Je vous autorise, avec plaisir, dans l'intérêt de tous, à publier ma lettre partout où il vous plaira.

» Pacquot, Empl. au Ch. de fer. »

A. M. Hertzog, pharm., 28, rue de Grammont, à Paris. 1112d

CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX

Mouvement de la semaine du 29 juin au 4 juillet 1885

	Nombre de balles	Poids des balles présentées
1e Laines peignées mécaniquement	3.972	428.042 k.
2e » blousses	18	1.992
3e » filées	599	64.035
4e Soies	17	1.110
5e Cotons	391	42.065
Totaux	4 997	537 244 k.
Décrusage 25 1/2 opérations		
Tirage 245 1/2 id.		

TOURCOING

Conseil municipal. — *Séance du 4 juillet 1885.* — M. le maire ouvre la séance à 9 heures. — L'appel nominal, fait par M. Bury, secrétaire général, constate l'absence de dix conseillers. Sont excusés : MM. Sasselange, Mennier, Lefrancois, Desurmont, en voyage, et Desmettre, indisposé. — Absents sans motif : MM. Leloir, Fournier, Delzalle, Doublemart

---

FEUILLETON DU 7 JUILLET — (N° 13.)

LA CHAMBRE N° 7

IV

Cœurs souffrants

(SUITE)

— Oui, reprit Maurice avec feu, c'est un roman vulgaire, miss Scott a raison. Quoi de plus fréquent que de voir un homme placer sur la même espérance son bonheur et sa fortune... Ce qui devient plus rare, c'est de rencontrer une femme assez généreuse pour dire à ce désavé de la vie : — Gardez bon courage, reconstruisez une situation sur des bases nouvelles, demandez au travail ce que vous attendez du hasard, puis venez me trouver, fid